Votre ville, XX mai 2025

**Conserver celui selon le mode choisi**

**PAR COURRIER**

**Ou**

**PAR COURRIEL**

Madame ou Monsieur (nom de votre député)

Député(e) de (votre circonscription)

Adresse du bureau de comté

**Objet : Port de l’épinglette à l’Assemblée nationale pour la *Journée nationale des aides à domicile* le 28 mai 2025.**

Madame la Députée ou

Monsieur le Député,

Chaque dernier mercredi du mois de mai, nous célébrons la *Journée nationale des aides à domicile*. Votre EÉSAD locale, nom de votre EÉSAD, et l’ensemble des membres du Réseau de coopération des EÉSAD vous invitent à joindre cet important mouvement de reconnaissance et de valorisation du travail fondamental de plus de 9000 aides à domicile possédant les compétences et l’expertise requise pour assurer un soutien et des services à domicile aux citoyens de tout le Québec, sans exception géographique.

Possibilité d’insérer ici un paragraphe présentant plus spécifiquement votre EÉSAD

Dans cette perspective, nous vous proposons à nouveau cette année de rendre pleinement visible votre reconnaissance de leur contribution inestimable à la société québécoise en rejoignant les députées et députés qui arboreront l’épinglette spéciale de la *Journée nationale des aides à domicile* des EÉSAD, au salon Rouge, durant les travaux de l’Assemblée nationale le mercredi 28 mai 2025. Il s’agit d’une excellente façon de démontrer aux aides à domicile, aux citoyens que vous représentez ainsi qu’à l’ensemble de la société, l’importance du rôle joué par ces travailleurs dans la vie de plus 100 000 Québécois et Québécoises. Comme l’an dernier, votre épinglette a été envoyée au bureau du whip de votre parti.

Porter l’épinglette de la *Journée nationale des aides à domicile* le 28 mai prochain au salon Rouge c’est aussi témoigner, face à tous les élus de la présente législature, de votre appui au rôle essentiel des aides à domicile dans la mise en œuvre du virage vers le soutien à domicile.

Enfin, le port de cette épinglette est aussi un moyen concret de sensibiliser la population sur les différentes facettes du soutien à domicile et de susciter davantage de conversations autour de l’importance d’avoir le choix de « vieillir chez soi ». C’est grâce aux aides à domicile des EÉSAD que nous pouvons préserver la dignité et l’autonomie des personnes aînées, et ce, dans un cadre d’économie sociale ancré dans la communauté et exploité à des fins non lucratives, qui ne laisse personne derrière.

Rappelons que les EÉSAD, ancrées et voulues par leurs communautés, sont présentes dans toutes les régions sociosanitaires du Québec. Elles sont administrées par et pour leurs usagers et exploitées à des fins non lucratives. Les EÉSAD offrent chaque année plus de 7,7 millions d’heures de services de proximité à près de 100 000 usagers, dont près de 1,7 million d’heures de services d’assistance personnelle et de répit et 6 millions d’heures de services d’aide à la vie domestique et de menus travaux.

L’année 2025 est une période charnière de l’évolution du soutien à domicile au Québec : perspective de concrétisation du grand virage vers le soutien à domicile, dépôt prochain d’une politique nationale en soutien à domicile, la révision du Programme d’exonération financière pour les services d’aide domestique (PEFSAD) ainsi que l’imminence de la conclusion des plans d’action régionaux concertés dans toutes les régions sociosanitaires du Québec sont autant d’éléments qui vont structurer l’action des aides à domicile au quotidien ainsi que le fonctionnement des EÉSAD.

Pour toutes informations concernant les aides à domicile ou la Journée nationale des aides à domicile, vous pouvez bien sûr contacter votre EÉSAD locale nom de votre EÉSAD via courriel : votre courriel ou par téléphone : votre numéro.

En espérant pouvoir compter sur votre appui manifeste, veuillez recevoir, Madame la Députée ou Monsieur le Député, mes salutations distinguées.

SIGNATURE

Nom du DG de l’EÉSAD locale

Directeur ou Directrice général(e) de Nom de votre EÉSAD